

## Intervention de

**Luc Rémond, maire de Voreppe**

**à l'occasion du vote du budget 2017**

**Conseil municipal du 9 février 2017**

---

Mes chers collègues,

Avant de donner la parole à Olivier Goy, adjoint aux Finances, qui va vous présenter le budget 2017 plus en détails, je souhaite rappeler que ce budget 2017 s'inscrit dans un environnement national et local complexe et incertain.

Comme cela a été dit à l'occasion du Débat d'Orientations Budgétaires que nous avons eu ici-même en décembre dernier, le haut conseil des Finances considère comme peu probable une réduction des déficits publics en 2017. En conséquence, il est donc à craindre que la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales se poursuive.

Dans ce contexte, nous avons bâti un budget à la fois vertueux, raisonnable et ambitieux.

**Vertueux** parce qu'il respecte scrupuleusement les engagements que nous avons pris au début de notre mandat :

- **Gel de nos dépenses de fonctionnement**, dont les dépenses en ressources humaines, sur 3 ans minimum pour absorber, la baisse des dotations de l'État. Nous abordons en 2017 cette 3<sup>ème</sup> année et notre budget de fonctionnement est de 12 674 k€, comme en 2016, comme en 2015.
- **Gel des taux d'imposition communaux** pour ne pas alourdir les charges du contribuable, déjà très sévèrement imposé par l'Etat, et qui doit, par ailleurs, faire face à une baisse de son pouvoir d'achat. Ce gel de la pression fiscale, nous l'entendons aussi en évaluant la fiscalité intercommunale. Ainsi, nous avons compensé, et nous compenserons toutes les hausses des taux intercommunaux dans le cadre des transferts de compétence par une baisse équivalente des taux communaux.
- **Préservation de notre capacité à investir**, suffisamment pour mener à terme nos projets, conformément à notre programme pour le mandat.

**Raisonné** ensuite, parce qu'il préserve une enveloppe d'un peu plus de 800 000 € pour réaliser les investissements nécessaires à l'entretien de notre patrimoine, au sens large du terme : bâtiments, voiries, espace public,...

**Ambitieux** enfin parce qu'il permet la poursuite dans de bonnes conditions de notre projet pour Voreppe.

Pour 2017, j'ai donc placé l'**éducation** au 1<sup>er</sup> rang de nos actions, et je citerai 2 actions qui illustrent cette priorité :

**Le Projet Educatif Local** : ce document, élaboré en collaboration étroite avec tous les acteurs de l'enfance et de la jeunesse, mais aussi avec les parents, donnera un cadre, un cap et une vision stratégique à notre plan d'actions en direction des 0 – 25 ans. Il vous sera présenté au Conseil municipal de mars.

**D'ici la fin de l'année, toutes les écoles élémentaires de Voreppe seront équipées d'écrans tactiles numériques.** Cette modernisation des outils, qui a été engagée en collaboration avec l'Education Nationale, est nécessaire pour amener nos jeunes élèves vers les technologies de l'information.

Mais 2017, c'est aussi la **poursuite de nos grands projets**, et pour certains leur aboutissement :

Au mois de mai, **la vidéoprotection** sera opérationnelle sur la commune. 30 caméras implantées sur 11 espaces publics stratégiques. Ce dispositif, très encadré par la Loi, doit permettre de répondre à 4 objectifs : dissuader, renforcer le sentiment de sécurité, identifier les auteurs d'incivilités, et aider les victimes en facilitant les enquêtes.

Les travaux du **second réseau de chaleur** vont débuter la semaine prochaine. Ce réseau couvrira les besoins de la piscine, de l'école Debelle et de l'Ehpad. Il pourra également raccorder les copropriétés des Bannettes, des Portières et du chemin des Buis, et les futurs logements du secteur Champ de la cour. Ce réseau, conçu, réalisé et exploité par la société ECHM de Véolia, utilisera une chaufferie biomasse et chaleur solaire thermique. Ce sera la 1<sup>ère</sup> du genre en région Auvergne Rhône-Alpes et la deuxième en France. Elle sera mise en service d'ici la fin de cette année.

Les 1<sup>er</sup> coups de pioche sur **l'Hoirie** seront (enfin) donnés en mars ! Ce dossier qui est dans les cartons municipaux depuis plus de 20 ans, avait fait en 2013 l'objet d'un projet qui n'était visiblement pas conforme aux souhaits des Voreppins. Avec notre majorité, dès avril 2014, nous l'avons repensé, nous avons rencontré, concerté et débattu avec les habitants. Le nouveau quartier de l'Hoirie, financé avec le Pays Voironnais, permettra de répondre aux grands enjeux (habitat, mobilité, accessibilité, économie, social,) tout en respectant une densité urbaine et un urbanisme raisonnables à l'échelle de Voreppe.

Les travaux de réseaux et d'accès vont débuter en mars. Les 1<sup>er</sup> permis de construire sont en cours d'instruction. Nous attendons le début des premières livraisons pour fin 2017 ou début 2018, avec la résidence seniors, la maison de santé pluridisciplinaire et la surface commerciale.

**Le programme de mise en accessibilité de nos bâtiments publics** se poursuivra en 2017, avec notamment l'école Stravinski.

**Le pôle d'échanges multimodal**, porté par le Pays Voironnais et co-financé par la Région, le Pays Voironnais et la Commune, améliorera le fonctionnement de la gare pour favoriser le développement du transport ferroviaire, en particulier pour les déplacements domicile-travail, à travers l'optimisation de l'intermodalité et de l'accessibilité, l'amélioration du confort et de l'attente des voyageurs et l'intégration urbaine et paysagère de la gare.

Dans le scénario retenu, la rue de la Gare deviendra piétonne et modes doux. Une nouvelle voirie sera créée de l'autre côté de la chaufferie pour le flux routier. Le parking de l'arcade sera aménagé pour l'accès et la desserte des bus. Le carrefour de l'avenue du 11 novembre sera recalibré et réaménagé.

La destruction de l'ancien boulodrome courant février donnera symboliquement le coup d'envoi de cette opération d'envergure qui s'achèvera en 2018.

Nous poursuivrons la démarche engagée pour **redynamiser le centre bourg**. Nous vous présenterons dans quelques semaines le scénario retenu et sa planification. Nous engagerons ensuite rapidement sa réalisation.

Enfin, et en lien avec la redynamisation du centre bourg, que je viens d'évoquer, nous effectuerons la **rénovation complète du cinéma**.

Cet équipement, auquel nous sommes tous très attachés, devait absolument être modernisé pour garder sa clientèle fidèle ou occasionnelle, et en conquérir d'autres.

Grâce à la création d'une seconde salle, il pourra apporter une offre culturelle plus large et plus diversifiée.

Les travaux débuteront en mai. Le cinéma rouvrira en octobre ou novembre avec une qualité d'accueil et de confort conformes aux standards actuels.

Voilà donc un panorama de ce qui va faire bouger et évoluer Voreppe en 2017 et pour les années à venir.

Nous conservons bien sûr, toutes les actions déjà mises en place en direction des divers publics de Voreppe, Vacances et actions seniors, Semaines Enfance Jeunesse, Voreppiades, Festivités, etc.

Par ailleurs, le transfert, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, de la médiathèque Stravinski vers le réseau de lecture publique du Pays Voironnais, qui, à mon sens est une avancée pour notre intercommunalité, a un impact sur notre budget par une diminution de recettes et de dépenses.

Qu'il me soit ici donnée l'occasion de remercier le travail effectué par les élus, dans chaque pôle, en lien étroit avec les services municipaux, pour atteindre les objectifs assignés par la lettre de cadrage budgétaire.

Ce travail difficile a conduit à des arbitrages indispensables pour pouvoir tenir ce cap, sans sacrifier les projets ni la qualité du service public que nous continuerons d'apporter aux Voreppins.

Je remercie également les élus d'opposition qui, dans chaque commission, ont apporté leur part aux discussions autour du budget.

\*\*\*\*\*

Chers collègues, ce budget 2017 est bien un budget vertueux, raisonnable et ambitieux.

Il préserve le pouvoir d'achat des Voreppins en assurant la stabilité fiscale des impôts communaux, garantit un usage rationnel et efficient des deniers publics.

Mais c'est aussi et surtout un budget qui nous permet à la fois de continuer à agir quotidiennement au service des Voreppins et de mettre en œuvre et concrétiser les projets structurants indispensables à l'évolution de Voreppe, pour lesquels nous avons été élus.

Je vous remercie.